



Entreprise : créer du temps pour l'essentiel

Le temps est une denrée rare dans la vie trépidante d'une entreprise. C'est pour en libérer que Consultis, cabinet spécialisé depuis 20 ans dans le conseil stratégique et opérationnel, accompagne ses clients. Afin qu'ils puissent se consacrer davantage à leur cœur de métier. Entretien avec Simon-Pierre Landercy, Managing Partner chez Consultis. **Texte :** Maria-Laetitia Mattern



Simon-Pierre Landercy

MANAGING PARTNER CHEZ CONSULTIS

© PHOTO : BENOÎT BODART

Pourquoi est-ce si important pour une entreprise de libérer du temps ?

Simon-Pierre Landercy : « Il y a beaucoup de raisons de vouloir gagner du temps : éviter de s'attarder sur des tâches à faible valeur ajoutée, se concentrer sur l'essentiel, optimiser le délai de réponse client... Se libérer du temps est toujours bénéfique. Et c'est précisément cela que nous amenons à nos clients. »

Et comment vous y prenez-vous ?

S.-P. L. : « Selon nous, la clef de l'optimisation est dans la maîtrise complète des processus de travail. Nous accompagnons nos clients pour les organiser et les structurer via une série de services 'end-to-end' qui font l'ADN de Consultis, depuis le conseil stratégique, le diagnostic organisationnel, la gestion du changement jusqu'à la stratégie de communication.

Nous travaillons avec un large panel d'entreprises de tous secteurs d'activité (tant privé que public). Nous sommes actifs en Belgique et à l'international (limitrophe et global). Notre flexibilité provient de nos méthodes : très structurées et largement éprouvées, nous les adaptons ensuite 'sur mesure' aux spécificités de nos clients et de leur secteur. En pratique, nous nous basons sur des standards internationaux reconnus,

ainsi que sur des méthodologies propriétaires développées par nos équipes (pour la modélisation des processus notamment). »

Quel est le fil rouge de vos accompagnements ?

S.-P. L. : « Nous avons une approche de 'carte stratégique', qui part toujours d'une réflexion avec le client. Avec lui, nous redéfinissons ses objectifs. A-t-il de nouveaux défis ? Doit-il s'adapter à un changement ? Nous mettons ces stratégies en œuvre via des projets opérationnels concrets et mesurables. In fine, ces évolutions vont impacter l'organisation et les processus internes. Nous veillons donc à accompagner le changement, afin qu'il soit correctement amené auprès des collaborateurs et délivre ses bénéfices. »

Quels sont les dysfonctionnements les plus courants au sein de l'entreprise ?

S.-P. L. : « On constate souvent un manque de clarté dans la répartition des rôles et responsabilités. Mais aussi des processus inefficaces, qui génèrent perte de temps et répétitions. Ou encore, des maillons manquants dans une chaîne de processus : chacun fait sa tâche de son côté, sans avoir une vue d'ensemble, ce qui cause de la perte d'efficacité. »

Le manque de clarté dans la répartition des rôles et responsabilités est un dysfonctionnement fréquent dans les entreprises.



Quel pourrait être un exemple de votre consultance ?

S.-P. L. : « Prenons une PME familiale qui n'a pas réussi à se renouveler, coincée dans le même business model depuis sa création. Le monde a évolué et elle se retrouve concurrencée par les grands acteurs du secteur. Notre accompagnement lui a permis de se réorienter vers un marché de niche. Nous avons dessiné tout le processus de cette optimisation, jusqu'à sa mise en œuvre, son suivi commercial, la communication interne et externe, la formation des collaborateurs... »



L'une de nos missions est d'accompagner nos clients dans l'adoption de nouveaux processus internes, notamment en matière de protection des données.

Mais nous évoluons aussi notre propre stratégie, par exemple en développant depuis 2017 une expertise pointue en RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données). Nous aidons des organisations qui traitent de manière très libre, voire légère, les données personnelles, au risque d'une amende. Notre mission est de les accompagner dans l'adoption de nouvelles mesures en interne. » ■



Formation

Comment assurez-vous la formation de vos employés ?

Simon-Pierre Landercy : « Nous organisons annuellement la 'Consultis Academy' : une semaine de formation intense sur nos méthodologies. Y participent également des clients et partenaires. Tous nos consultants maîtrisent alors un même tronc commun de connaissances. Au-delà, chacun amène sa propre expertise sur le terrain ! »